

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2024-150 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2024, le lundi 7 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : lundi 30 septembre 2024 - Secrétaire de séance : Bernard PERRET

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 11 - Nombre de votants : 69

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX (*jusqu'à la délibération n°2024-159*), Jean-Marc RIGAUD, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT (*à partir de la délibération n°2024-143*), Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Nathalie MONNET, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2024-157*), Marie-Claude REGACHE, Gilbert BOUCHON, Patrick MILLET, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Aurélie PETIT), Joël GUERRY (à Jehan-Benoît CHAMPAULT), Stéphanie JULLIEN (à Walter COSENZA), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jean ROSET (à Patrick BLANC), Gaël ALLAIN (à Gilbert BOUCHON), Eric BEAUFORT (à Roselyne BURON), Bernard GUERS (à Pascal PAIN).

Etaient excusés et suppléés : Denis JACQUEMIN (par Nathalie MONNET), Agnès OGERET (par Roland BONNARD).

Etaient excusés : Françoise GARIBIAN, Jean MARCELLI, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT, Josiane CANARD, Marcel JACQUIN.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Maël DURAND, Sylviane BOUCHARD.

Objet : Décision modificative n°1 au budget principal 2024

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 septembre 2024 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, indique qu'il est nécessaire que soit prise une décision modificative (DM n°1) sur le budget principal 2024.

Cette décision modificative n°1 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 442 350 € :

⇒ pour la partie investissement :

- ajustements de crédits sur certains articles (véhicules, matériels informatiques, téléphonies, logiciels, dépôts de garanties, bâtiment usine suite au sinistre, subventions équipement, travaux supplémentaires sur la piste cyclable Ambérieu-Torcieu (enrochement)),
- régularisations des articles d'imputation sur des subventions reçues du fait du non-amortissement des travaux de voirie depuis la M57 : celles-ci deviennent des subventions non transférables (compte 132...),
- prise en compte d'achat de bâtiments sous la forme de convention de portage par l'EPF de l'Ain.

cf. tableau en annexe

.../...

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n°1 au budget principal 2024 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

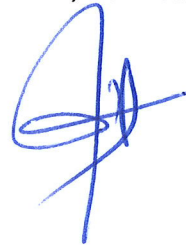
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 11 octobre 2024

Publiée le **15 OCT. 2024**

Le Président, Jean-Louis GUYADER



01099	COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN	DM n°1 2024
Code INSEE	COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN	

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1312-191-845 : PEM d'Ambérieu (Pôle d'Echange Multimodal) Etudes MOE divers	0.00 €	48 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-1313-189-2-633 : Tourisme Projet verticale phase 2 maison de Chaley - Charabotte	0.00 €	15 750.00 €	0.00 €	0.00 €
D-1313-189-633 : Tourisme (Compétence générale, avance remboursable)	0.00 €	24 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-1313-191-845 : PEM d'Ambérieu (Pôle d'Echange Multimodal) Etudes MOE divers	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13141-191-845 : PEM d'Ambérieu (Pôle d'Echange Multimodal) Etudes MOE divers	0.00 €	122 100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13178-174-2-845 : Création parking de co-voiturage et sce de mobilité Ambérieu	0.00 €	220 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1322-191-845 : PEM d'Ambérieu (Pôle d'Echange Multimodal) Etudes MOE divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	48 000.00 €
R-1323-189-2-633 : Tourisme Projet verticale phase 2 maison de Chaley - Charabotte	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 750.00 €
R-1323-189-633 : Tourisme (Compétence générale, avance remboursable)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 500.00 €
R-1323-191-845 : PEM d'Ambérieu (Pôle d'Echange Multimodal) Etudes MOE divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €
R-13241-191-845 : PEM d'Ambérieu (Pôle d'Echange Multimodal) Etudes MOE divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	122 100.00 €
R-13272-174-2-845 : Création parking de co-voiturage et sce de mobilité Ambérieu	0.00 €	0.00 €	0.00 €	220 000.00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	442 350.00 €	0.00 €	442 350.00 €
D-2051-132-020 : Siège bât. administratif + annexe	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-204131-212-326 : Tour de France	0.00 €	130 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2324-160-518 : Aménagements communes	295 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	295 000.00 €	130 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-132-020 : Siège bât. administratif + annexe	240 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-88-7212 : Usine TOM - Quais de Transfert - Bâtiment St-Rambert	0.00 €	170 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21828-132-020 : Siège bât. administratif + annexe	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-120-420 : France Services Agora Ambérieu-en-Bugey	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-146-7212 : Déchetteries	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2185-132-020 : Siège bât. administratif + annexe	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	240 000.00 €	240 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2314-161-3-845 : Piste cyclable Ambérieu-en-Bugey - Torcieu	0.00 €	400 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2314-161-845 : Transports (Pistes cyclables - A42 - vélos électriques)	400 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	400 000.00 €	400 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-275-88-7212 : Usine TOM - Quais de Transfert - Bâtiment St-Rambert	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-27638-163-1-61 : Parc du cheval - Bâtiment EPF de l'Ain	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-27638-192-420 : Bâtiment Agora (Ex Pôle Emploi) politique de la ville	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

01099 Code INSEE	COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN COMMUNAUTE COMMUNES PLAINE AIN	DM n°1 2024
----------------------------	---	--------------------

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	155 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	935 000.00 €	1 377 350.00 €	0.00 €	442 350.00 €
Total Général		442 350.00 €		442 350.00 €